

AVANT L'INONDATION

<u>Tenez-vous informé</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivez l'évolution de la situation météorologique en restant à l'écoute des <u>bulletins officiels diffusés par les radio et la télévision et sur le répondeur téléphonique de Météo France 02 69 60 10 04</u> ou en contactant le site de Météo France : http://www.meteofrance.yt - Informez- vous en Mairie des risques encourus ; - Informez-vous des consignes de sauvegarde ; - Ne prêtez pas attention aux rumeurs et ne contribuez pas non plus à leur propagation.
<u>Soyez prudent</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivez l'évolution de la montée des eaux, - Ecoutez régulièrement les médias, donnant des informations sur le suivi des cours d'eau, les mesures prises au niveau de votre commune, - suivez les consignes d'évacuation et les consignes sanitaires, les avis de coupure d'eau, de gaz, d'électricité, les déviations routières.
<u>Prévoir les gestes essentiels :</u>	<p><u>Votre domicile se trouve en zone inondable, bordure de ravine ou de rivière :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faites une réserve d'eau potable suffisamment importante (en bouteille ou réserves d'eau du robinet) ; - Bouchez le plus hermétiquement possible les portes et soupiraux et procédez à la surélévation de vos meubles ; - Amarrez les cuves et réservoirs. - Rangez les produits toxiques (produits d'entretien, pesticides, engrais ...) à l'abri des eaux ; - Montez dans les étages de l'eau potable et de la nourriture ; - Dégagez les zones inondables des objets susceptibles d'être emportés par la crue ; - Discutez en famille des mesures à prendre si une catastrophe survenait (protection, évacuation, points de ralliement). - Prenez des photographies des parties de votre habitation menacées d'inondation ; - Préparez des sacs étanches en cas d'évacuation ou d'isolement, avec : vêtements de rechange, radio portable, lampe de poche, papiers personnels et argent, traitement et médicaments urgents ; - Préparez-vous éventuellement à l'évacuer, au cas où l'évolution de la situation l'exige ; - Si vous possédez un véhicule, déplacez-le vers un point haut

PENDANT L'INONDATION

<u>Tenez-vous informé</u>	<p>Dès l'alerte :</p> <p>Restez à l'écoute des <u>informations officielles</u> et suivez scrupuleusement les conseils et les consignes de sécurité donnés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne prenez pas de risques inutiles ; - N'allez pas chercher les enfants à l'école (l'école les garde en sécurité) ; - Ne sortez que si la situation le permet ; - Ne prenez votre véhicule qu'en cas de nécessité absolue ; - Assurez-vous que la circulation est autorisée ; - Renseignez-vous sur l'état du réseau routier avant de prendre votre véhicule ; - Prenez garde aux plaques de caniveau qui ont été retirées, aux trous et aux fossés qui ne sont plus visibles ; - N'entreprenez pas de randonnées, n'empruntez pas le lit des ravines et des rivières. - <u>Ne tentez jamais de franchir un radier submergé</u> - Informez-vous de la montée des eaux (par radio, à la mairie...).
<u>Votre domicile est inondé</u>	<p><u>L'eau monte et lèche les murs de votre habitation. Dès les premiers signes d'inondation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coupez l'alimentation électrique et le gaz ; - Allez sur les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, collines) ; - Ne vous déplacez pas inutilement dehors, car l'eau peut masquer des trous ou des fossés et certains courants peuvent être violents ; - N'évacuez que sur ordre des autorités ou si la crue est forte ; - Conformez-vous aux directives des services techniques et des sapeurs-pompiers ; - Evitez de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux de télécommunication, sauf en cas de nécessité absolue (situation de danger, demande de secours).

APRES L'INONDATION

<p><u>Tenez-vous informé</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Restez à l'écoute des informations officielles et suivez scrupuleusement les conseils et les consignes de sécurité donnés par la radio et les autorités.
<p><u>Soyez prudent</u> <u>Lorsque l'eau s'est retirée</u></p>	<p><u>La décrue s'est amorcée, lentement, l'eau se retire de votre domicile :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evitez d'agir dans la précipitation afin de préserver votre santé et celle de votre famille et de provoquer ou d'aggraver certains dommages ; - Aérez les pièces ; - Désinfectez à l'eau de javel ; - Évitez tout contact avec les eaux souillées par les installations d'assainissement des eaux usées qui ont été submergés et qui peuvent demeurer hors service ; - Restituez le courant électrique que si l'installation est sèche et ou sur conseil d'EDM ; - Attention aux ravines et aux rivières en crue et aux radiers qui restent submergés ; - Évaluez les dégâts, les points dangereux et s'en éloigner ; - Informez les autorités de tout danger observé ; - Ne téléphonez qu'en cas de nécessité absolue (situation de danger, demande de secours)..
<p><u>La remise en état</u> Après le sinistre</p> <p>- Si vos locaux et maisons ont été inondés ils peuvent l'être à nouveau</p> <p>- Si l'installation électrique et/ou téléphonique doit être refaite</p> <p>- Equipements sensibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne reconstruisez pas à l'identique les ouvrages endommagés ; - Privilégiez l'isolation ; - Cherchez un lieu moins risqué pour une nouvelle installation si possible ; - Faites vidanger votre système d'assainissement individuel (cas des fosse étanche). <ul style="list-style-type: none"> - Faites installer le compteur, l'armoire électrique et les prises à 50 cm au dessus de la ligne des plus hautes eaux ; - Il est souhaitable que les gaines suivent un cheminement allant du plafond vers le sol afin de favoriser l'écoulement de l'eau en cas de nouvelle inondation ; - Idem pour le téléphone ; - Placez les équipements sensibles : citernes, chaudières et centrales de ventilation, compteurs, au-dessus du niveau des plus hautes eaux. <ul style="list-style-type: none"> - Placez au-dessus du niveau des plus hautes eaux les équipements sensibles (citernes, chaudières et centrales de ventilation, compteurs).